

Le gouverneur général approuva ce qu'avait fait son frère, et vit dans l'incendie des magazins et des bateaux des Anglais, au fort George, un moyen de retarder leurs progrès, s'ils avaient dessein d'attaquer Carillon, ou la Pointe à la Chevelure. Afin de mettre les forts qu'il y avait en ces endroits, dans un meilleur état de défense, M. de Bourlamaque y fut envoyé, avec deux bataillons, pour continuer les ouvrages, et s'assurer de la communication entre les deux lacs, (de Champlain et du St. Sacrement). Le capitaine Pouchot fut envoyé en même temps à Niagara comme commandant, avec ordre de mettre ce fort dans le meilleur état de défense possible. Cet officier envoya aux tribus du nord et de l'ouest l'invitation de faire descendre leurs chefs à Montréal, pour assister au grand conseil qui devait s'y tenir. Elles acquiescèrent toutes, et promptement à l'invitation; les chefs descendirent, accompagnés d'un grand nombre de guerriers, et dans l'audience que leur donna le gouverneur général, il leur dit en substance, " que, comme ils n'ignoraient pas les derniers succès qui avaient couronné les armes du grand Ononthis leur père, il espérait qu'ils n'auraient plus aucune communication avec les Anglais, ses ennemis; que ces derniers avaient bâti sur le terrain de leur père, un fort qu'il avait reçu ordre de détruire, et qu'il ne doutait pas qu'ils ne fussent d'eux-mêmes portés à l'aider dans cette entreprise. Ils lui répondirent en peu de mots, qu'ils avaient écouté attentivement son discours, et qu'ils étaient déterminés à se conformer à sa volonté. Pour les affermir dans cette résolution et leur témoigner sa satisfaction, M. de Vaudreuil leur fit distribuer plus de présens qu'il ne s'en donnait ordinairement, en ces occasions.

Comme l'entreprise contre le fort George exigeait, pour réussir, plus de moyens que n'en avait eu M. de Rigaud, on assembla à *St. Jean*, où il avait été bâti un fort en 1749, des troupes et des milices de toutes les parties de la province. Le transport des vivres et des munitions, qui se fit, en grande partie, par bateaux, de Montréal à Sorel, et de là à *St. Jean*, fut encore pour la plupart des employés corrompus et prévaricateurs du gouvernement, un moyen d'amasser des richesses par toutes sortes de fraudes et de déceptions, ou plutôt par le pillage de l'argent et des effets du roi. Si l'on ajoutait foi à tout ce que rapporte M. Smith, en cet endroit, plusieurs officiers de troupes, et quelques Canadiens, employés dans ce transport, auraient eu part au brigandage; mais nous aimons mieux croire qu'il y a ici erreur, ou du moins exagération, de la part d'un historien, dont la prévention paraît être la passion dominante, et qui, par un nombre d'avancés plus que suspects, avertit indirectement son lecteur d'être constamment sur ces gardes.